

Délibération n° 103 du 23 juillet 2008
Proposant une liste d'experts agréés par l'Agence française de lutte contre le dopage pour les analyses de contrôle en matière de dopage humain effectuées par le laboratoire antidopage de Barcelone

L'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, partie législative, notamment ses articles L.232-18 et L.232-23,

Vu le code du sport, partie réglementaire, notamment son article R.232-64 et l'article 19 du règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées relatif à la lutte contre le dopage qui lui est annexé,

Vu la convention entre l'AFLD et le laboratoire antidopage de Barcelone,

Décide :

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont agréées en qualité d'expert pour les analyses de contrôle en matière de dopage humain effectuées par le laboratoire antidopage de Barcelone en application de l'article L.232-18 du code du sport :

- Mme Victoria Sanz;
- Mme Anna Solans.

Article 2 : La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente décision a été délibérée le 23 juillet 2008 avec la participation de M. Pierre BORDRY, président et de MM. Claude BOUDENE, Laurent DAVENAS, Daniel FARGE, Sébastien FLUTE et Michel Le MOAL, membres.

Le Président,
Pierre BORDRY

LISTE DES EXPERTS AGRÉÉS PAR L’AFLD
POUR LES ANALYSES DE CONTRÔLES EN MATIÈRE DE DOPAGE HUMAIN
EFFECTUÉES PAR LE LABORATOIRE ANTIDOPAGE DE BARCELONE

Mme Victoria SANZ

Université de Barcelone
Faculté de chimie
Département de chimie analytique
c/ Martí i Franquès, 1-11
08028 Barcelona, Espagne
Tel: + 34 93 403 91 16
Adresse électronique : vsanz@ub.edu

Mme Anna SOLANS

PALAU Pharma, SA
Département de pharmacocinétique et de bioanalyse
c/ Camí Reial 51-57
08184 Palau-Solità i Plegamans
Barcelona, Espagne
Tel.: + 34 93 863 02 61
Adresse électronique : asolans@palaupharma.com